



Déclaration Liminaire

CSA 27/06/2025

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration **FO JUSTICE**, vous alerte sur les tensions survenues ces derniers jours au sein de notre établissement.

La situation est critique de nombreux collègues ont subi les foudres de nos pensionnaires. La surpopulation est certes un fléau, mais le management de certains responsables de structures en est aussi la cause. Les agents n'ont pas à subir l'incompétence de certains chefs de service.

**Aujourd'hui, tous les agents de tous corps et de tous grades sont visés par
une population pénale qui n'a aucune limite.
Ne donnons pas en plus à la population pénale du pouvoir vis-à-vis des agents.**

Monsieur le Président, *FO JUSTICE* se doit de vous alerter sur des pratiques de division que nous avons combattu durant des années et que certaines « âmes malveillantes » remettent au goût du jour.

En effet, durant de nombreuses années le CP MARSEILLE a souffert d'un manque de discernement et d'impartialité de la part d'une partie de la direction qui ne fonctionnait qu'en fonction de ses affinités ou inimitiés personnelles.

Un comportement assez déplorable que les directions successives ont constaté et pourtant cautionné

Exemples non Exhaustifs :

Comment expliquer que l'on prenne un agent d'un autre service, qui doit être formé, pour remplacer un départ en congés, alors que ce service ne compte pas moins de six agents qui ont la formation ?

Comment considérer un responsable qui dit à ses agents : « je suis chef, tu obéis et tu te tais » ?

De quel droit un encadrant dit aux agents, si vous n'avez vu le médical lors de votre entretien pour le poste à l'US, vous n'allez pas rester dans le service ?

Les agents n'ont plus de grandes motivations pour rester dans un établissement qui ne les considère pas ou plus. Une majeure partie de l'encadrement ne leur accorde que peu de considération.

Nous espérons simplement que vous, en tant que chef d'établissement, ayez conscience que sans les personnels de terrain qui prennent des risques tous les jours et accomplissent bien souvent des missions sans un minimum de moyens humains et matériels, votre établissement ne pourra pas fonctionner.

FO JUSTICE constate que bien souvent, l'administration Pénitentiaire n'utilise pas les différents leviers qui existent et sont à leurs dispositions pour rendre attractifs les établissements et recruter du personnel.

En ce qui concerne l'ouverture de la totalité du CP Marseille, nous sommes très inquiets par l'organigramme revu à la baisse, le manque de vision à long terme dans les différents services, le manque d'informations aux organisations syndicales, aux personnels, ...

Enfin, nous vous alertons sur le manque de moyens évident des UH et plus particulièrement de l'UHSI il est urgent de faire le nécessaire !

Pour finir **FO JUSTICE** dénonce le « vol organisé » de la PSC envers les agents !
Quand allons-nous, nous voir imposer l'assurance voiture, maison et le choix de la banque, ...

Les Membres du CSA FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE